



Rapport d'activité **2012**

Croix-Rouge suisse
Canton de Neuchâtel





LA CROIX-ROUGE DU CANTON DE NEUCHÂTEL, C'EST :

- 2 sites principaux à votre service à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
- 8 centres de puériculture se trouvant à Neuchâtel, Le Landeron, Cernier, Colombier, Saint-Aubin/Sauges, Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Fleurier
- 13 services œuvrant dans l'aide de proximité dans les domaines médico-sociaux
- 85 collaborateurs dans tout le canton
- plus de 300 bénévoles

À VOTRE SERVICE

SITE DE NEUCHÂTEL

Secrétariat / service de transports 032 886 88 60 08 h - 12 h / 14 h - 17 h

Av. du 1^{er} Mars 2a, 2000 Neuchâtel

Fax : 032 886 88 67

Adresse e-mail : croix-rouge-ne@ne.ch

CCP 20-1504-8

SITE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Secrétariat / service de transports 032 886 82 32 08 h - 12h

Rue de la Paix 71, 2300 La Chaux-de-Fonds

Fax 032 886 82 40

Adresse e-mail : croix-rouge-ne@ne.ch

CCP 23-1121-4



L'ÉPOPÉE DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA FUSION

telle que l'a vécue son président Michel von Wyss



Novembre 2011

Téléphone de Pierre Dubois: je suis sollicité pour présider le comité de pilotage devant conduire à la fusion des deux Croix-Rouge du canton. Mais attention: le chemin sera glissant ! L'atmosphère entre Haut et Bas n'est pas au beau fixe! Les deux présidents Gaston Verdon et lui-même, ainsi que Monika Dusong vice-présidente de la Croix-Rouge suisse souhaitent me rencontrer. Ce défi me parle. J'accepte sans délai, mais annonce que je poserai mes conditions.

Rencontre à quatre chez Monika, peu après. Je réaffirme mon intérêt aux conditions suivantes:

- je prends avec moi dans le comité de pilotage Francis Favre et Yves Scheurer en qui j'ai entière confiance et qui m'assistent activement depuis plusieurs années au comité de direction de la FONDATION LA CHRYSALIDE que je préside. J'apprécie leurs larges compétences sociales et financières ainsi que leur regard ouvert à l'échelle du canton et sur le bien-être des gens;
- je souhaite que les deux sections délèguent dans le groupe de pilotage leurs éléments les plus positifs, si possible plus jeunes que nous, hommes et femmes, gauche et droite...
- je veux que la fusion soit rondement menée, en un an au plus et que j'aille les coudées franches pour aller de l'avant. Conditions appréciées, car claires, et acceptées sans réserves.

Fin janvier 2012

Je convoque les comités et les directions des deux Croix-Rouge de notre canton à Tête-de-Ran. Les deux comités instituent à cette occasion officiellement le comité de pilotage et me donnent mandat de le présider; nous nommons les deux premiers groupes de travail (structures et finances) et agendons les premières séances. La soirée se termine par une «fondue moitié-moitié» (les tablées sont moitié Haut et moitié Bas du canton), pour commencer de s'apprivoiser. Pourquoi à Tête-de-Ran, un «pays de loup» à 1300 mètres d'altitude, par des routes enneigées dissuasives? Pour qu'aussi bien de Neuchâtel que de la Tchaux,

symboliquement, on doive prendre de la hauteur pour «mettre sur les rails» l'avenir de la Croix-Rouge de notre canton!

Printemps-été 2012

Nous travaillons beaucoup: rencontres de personnes-clés: directions, responsables, partenaires; sous-groupes de travail, séances plénières... Peu à peu, «la glace fond» entre les délégués des deux sections, tout d'abord craintifs de se faire «gober» par l'autre section et se muant en quelques mois en une belle équipe, unique et orientée «une seule Croix-Rouge pour le canton de Neuchâtel»;

Juillet 2012

Une commission de nomination de la direction est désignée. Je plaide pour que nous le fassions nous-mêmes, sans faire appel à des «chercheurs de têtes». Il subsiste méfiance et animosité entre deux personnages influents: l'un du Bas et l'autre du Haut. Je leur demande de rédiger ensemble le projet d'annonce de recherche du directeur ou de la directrice. Cela les oblige à se rencontrer, à se connaître et à se reconnaître, et donc à s'apprécier. Sélection parmi la trentaine de candidatures en septembre et octobre. Rapide unanimité des sept membres de la commission de nomination pour choisir le directeur actuel. Choix ratifié par le groupe de pilotage. (Ouf, j'ai eu chaud !)

Automne 2012

Mise au point et approbation des statuts et du contrat de fusion avec l'aide compétente et légère de Me Vanessa Beuchat, notaire. Validation des statuts par la Croix-Rouge suisse.

Fin novembre 2012

Création de la CRNE par fusion des deux anciennes sections Croix-Rouge. La plupart des membres du comité de pilotage constitue désormais la majorité du comité ainsi que le bureau et la présidence. Mon mandat prend fin (comme Lucky Luck à la fin de chacune de ses histoires) Bye !

LE BILLET DE GASTON VERDON

(ancien Président de la section de La Chaux-de-Fonds)



L'année 2012 fût très particulière puisque le Comité de la section La Chaux-de-Fonds-Le Locle (section encore «illégale» mais tolérée aux yeux de la Croix-Rouge suisse) s'est vu confié la gestion de la section déjà intégrée dans la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel alors que cette dernière n'existe pas encore. Sur demande je vous ferai un dessin (!).

Année riche de travail pointu pour pouvoir placer dans «la corbeille de la mariée» une situation claire, des finances plus que saines, un personnel aussi qualifié que motivé, un plein sac de projets et des services qui fonctionnent à la parfaite satisfaction des utilisateurs.

Tout ceci ressemble fort à de l'autosatisfaction mais cela cache une montagne de tractations qui ont été entreprises pour la reconnaissance et la cantonalisation de notre service psycho-éducatif, les négociations pas toujours simples avec NOMAD, les nécessités de valorisation de nos immeubles qui restent aussi une importante source de revenus, la formation du personnel pour la maîtrise du nouveau système informatique. La mise de niveau de nos systèmes de gestion des transports, du baby-sitting, et bien sûr l'implication personnelle de plusieurs membres du comité de section dans le groupe de travail en vue de l'intégration cantonale, font que tout ce qui tourne autour de la Croix-Rouge régionale a vécu une année forte d'engagement, de fatigue, de coups de gueule, de coups de pompe ... et d'un résultat plus que satisfaisant.

Je remercie et félicite tous ceux qui ont œuvrés pour la réalisation de cette Croix-Rouge enfin unifiée du canton de Neuchâtel. Bienvenue dans la «légalité statutaire!»

Après douze années de présidence, je quitte le navire avec le sentiment du devoir accompli. Je remercie tous les collaborateurs pour le travail, pas toujours facile, qu'ils ont accompli avec enthousiasme même si parfois mon style de présidence s'est montré un peu musclé, pas très orthodoxe, mais on ne gère pas une «PME-Croix-Rouge» comme on le ferait d'une société de gymnastique, et je vous laisse à la lecture de «L'esprit des lois» de Montesquieu si il vous semble nécessaire de définir ce style.

Mon souhait: Une Croix-Rouge cantonale dynamique, rajeunie, compétente, présente, généreuse, ouverte au monde et focalisée sur l'unique objet justifiant son existence, **le bénéficiaire** de ses services.

Bonne route et bons vents!

Gaston Verdon
Ancien Président



LE BILLET DE PIERRE DUBOIS

(ancien Président de la section de Neuchâtel, Vignoble, Val-de-Ruz,
et Val-de-Travers)

Monsieur le nouveau Président, Mesdames et Messieurs,

Lorsque, le 21 novembre, à Malvilliers, le Président a annoncé que la fusion de nos deux sections était acceptée à l'unanimité, j'ai ressenti deux sentiments. L'un de soulagement et l'autre de fierté.

Soulagement puisque depuis plusieurs années, nos deux Comités avaient cherché une solution logique et réclamée par la Croix-Rouge suisse et vraiment souhaitée dans notre canton. Pour des questions qu'il est vain de reprendre ici, cette décision a tardé, mais comme un fruit mûr, elle est venue à son heure porteuse d'avenir.

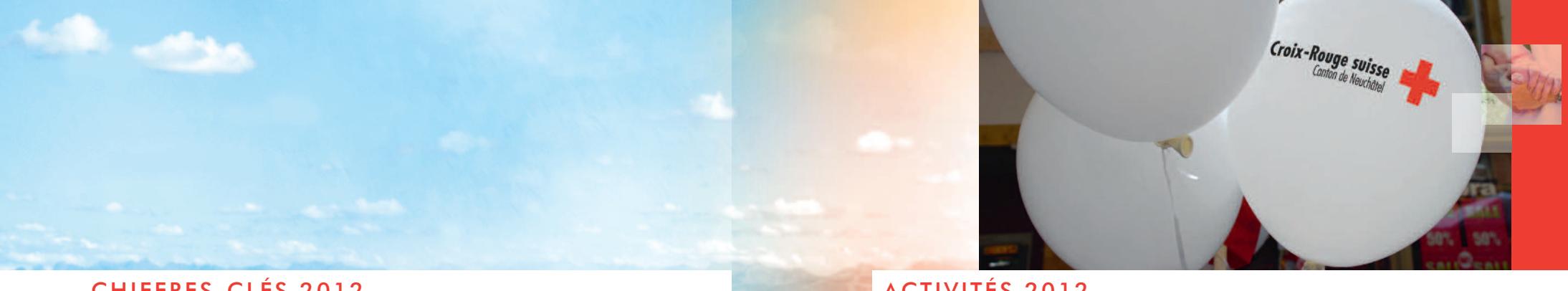
Fierté aussi, disais-je car la totalité de nos membres présents (et ils étaient nombreux) a fait confiance à nos deux Comités qui ont remis leur section en très bon état moral et financier. C'est pour le Comité de la Croix-Rouge de Neuchâtel, Littoral, Val-de Ruz et Val-de-Travers un plaisir et un espoir de confier à la nouvelle équipe une situation saine financièrement, dans un contexte dynamique, une importante activité appréciée des pouvoirs publics et de la population.

Au moment de remettre définitivement mon mandat de Président, en fonction depuis 15 ans, j'aimerais dire ma reconnaissance à tous ceux et celles qui m'ont remarquablement épaulé durant ces années. D'abord aux grognards qui ont maintenu leur action jusqu'à la fusion définitive. J'en cite les noms, ils le méritent pleinement: MM. Borghini, Courvoisier et Duport. Puis ces jeunes collègues dont j'ai tant apprécié le dynamisme et la disponibilité et grâce à qui nous avons puisé la force de poursuivre jusqu'au bout notre tâche et qui ont accepté de poursuivre leur action dans le nouveau Comité.

Ma gratitude va itou à Madame Monika Dusong, initiatrice du processus final de fusion et bien sûr à Monsieur Michel Von Wyss qui a présidé avec sagesse et fermé les débats qui ont conduit à ce résultat et à toutes les personnes qui ont contribué à cette solution.

Je termine en formant les vœux les plus ardents pour l'avenir de la CROIX-ROUGE DU CANTON DE NEUCHÂTEL.

Pierre Dubois
Ancien Président



CHIFFRES-CLÉS 2012

ACTIVITÉS 2012

QUELQUES STATISTIQUES

- **337 000** kilomètres parcourus par nos chauffeurs bénévoles, soit 8 fois et demi le tour de la terre
- **24 000** heures de services effectuées par nos 72 chauffeurs bénévoles
- **17 000** heures de soins à domicile et activité d'aide au ménage
- **15 500** heures de formation dispensées dans nos cours
- **8 200** heures de tri et de vente dans nos deux boutiques Vêt'shop
- **4 200** heures de garde d'enfants à domicile
- **3 000** nourrissons et jeunes enfants consultés dans nos 8 centres de puériculture
- **1 600** heures de bénévolat Croix-Rouge Jeunesse
- **1 000** heures de présences et garde auprès des aînés

Actions ponctuelles

- **1 200** orchidées offertes aux aînés lors de la journée des malades
- **6 000** kilos de distribution d'aide matérielle à la population
- **37 000** francs de récolté lors de la vente du Mimosa redistribués aux enfants défavorisés de notre canton

Comme vous le savez, les différentes sections de la Croix-Rouge de notre canton ont fusionné au 1^{er} janvier 2012 pour ne former plus qu'une seule Association cantonale désormais baptisée

Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel (CRNE).

Cet événement historique constitue à lui seul le point fort et culminant de 2012 avec un clin d'œil au principe fondamental Croix-Rouge mis en avant cette année, celui de **l'unité** qui résume parfaitement l'état d'esprit et la volonté des dirigeants et collaborateurs.

Pendant que ce grand projet prenait forme en coulisse, le personnel et les bénévoles ont poursuivi leurs activités auprès de nos bénéficiaires dans tout le canton dans les domaines médico-sociaux et chaque service s'est fait un point d'honneur à atteindre les objectifs fixés. **Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés et félicités pour leur engagement** ayant permis de porter haut les couleurs de notre Croix-Rouge dans l'action humanitaire de proximité que nous déployons quotidiennement et contribuer au succès de la fusion.

Nous leur dédions ce premier rapport commun dans lequel vous trouverez un compte-rendu global des activités et services offerts à la population neuchâteloise et ce, dans toute notre République.





SECTEUR AÎNÉS

SERVICE GARDE-MALADES À DOMICILE (SGMD)

Ce service est chapeauté par deux infirmières-responsables et deux planificatrices ainsi que **34 auxiliaires de santé (AS)**.

En 2012, plus de **16 000 heures de soins de base** ont été dispensées pour permettre, dans tout le canton, le maintien à domicile de 222 personnes âgées et les aider dans les activités de la vie quotidienne telles que la toilette, les soins du corps, l'alimentation ou encore l'aide à la marche.

Cette année a été marquée par l'introduction des prestations de ménage à domicile. Toutes nos auxiliaires de santé ont été formées en économie familiale et assurent cette nouvelle fonction en plus des soins de base.

Le 21 février, les auxiliaires de la CRNE ont été invitées à une séance avec les directions respectives et NOMAD afin d'être informées sur les critères de délégations, basés sur un «catalogue de prestations» et les activités de ménage qui ont été introduites le 1^{er} mai.

Malgré les excellentes relations entretenues avec NOMAD, nous constatons une importante diminution des heures déléguées et nous nous sommes vus confiés très peu d'heures de ménage suite à l'introduction de cette prestation et ce, malgré les attentes fixées. Nous collaborons également avec les infirmières-indépendantes. Nous collaborons avec Foyer handicap, nos auxiliaires accompagnant les résidents à la piscine où elles font des heures de présence (200 heures en 2012) avec les physiothérapeutes.

Les auxiliaires effectuent aussi des heures de présence – près de 900 en 2012 – et des veilles auprès de clients qui en font la demande.



LES VISITES À DOMICILE ET ACCOMPAGNEMENTS

Dans le cadre de la nouvelle planification médico-sociale pour les personnes âgées, validée par le Grand Conseil en mai 2012, le renforcement du maintien à domicile des personnes âgées est l'un des piliers du système qui, à l'horizon de 2022, prévoit une augmentation des heures de soins de base, d'aide au ménage et heures de présence et de veille de plus 1.7 million d'heures, dont 460 000 sont dues aux facteurs démographiques.

L'une des clés visant à permettre à nos aînés de rester le plus longtemps possible dans leur appartement est d'améliorer l'encadrement et remédier à la solitude qui s'installe au sein de la population du troisième âge. Dans notre canton, ce sont **plus de 3000 personnes** qui vivent sans avoir la possibilité de pouvoir recourir à un proche ou à une connaissance pour rompre la solitude quotidienne.

Depuis 2008, nous proposons un **service de visite à domicile** exclusivement composé de bénévoles. L'objectif est de créer des contacts, de passer un bon moment ensemble et d'améliorer la qualité de vie d'une personne qui souhaite continuer à participer à la vie sociale de la région. Les visites se font une fois par semaine ; elles ont lieu à domicile ou dans un lieu de leur choix au moment qui les arrange.

Dans ce cadre là, **les balades**, organisées une fois par mois le jeudi ont permis en 2012 à plus de 100 aînés de se retrouver autour d'une table afin de prendre un goûter, dans différents endroits de notre canton.

Les emplettes, service un peu moins connu et oh combien précieux, le 1^{er} jeudi du mois est organisé une prise en charge à domicile de personnes vivant seules par des chauffeurs bénévoles qui les accompagnent pour effectuer leurs achats, pour le café et partager quelques instants.



SECTEUR FAMILLES ET ENFANTS

LIEUX DE RENCONTRES ET GROUPE D'ENTRAIDE ALZHEIMER

Les lieux de rencontre Alzheimer, organisés en collaboration avec l'Association Alzheimer suisse du canton de Neuchâtel ont été fréquentés par **255 personnes atteintes** de ces troubles cognitifs. Cet encadrement a pour but de permettre aux proches-aidant d'être quelque peu soulagés l'espace d'une demi journée. Depuis une année, nous collaborons avec l'Esprit de Famille à La Chaux-de-Fonds en organisant les transports pour toutes les personnes souffrant de troubles de la mémoire qui se rendent à ce lieu d'accueil de jour.

LE SYSTÈME D'ALARME CROIX-ROUGE

Notre système d'alarme est l'un des piliers permettant le maintien à domicile des personnes âgées. Grâce à la centrale d'alarme veillant 24h sur 24h, il offre au bénéficiaire et aux membres de sa famille une sécurité accrue. En 2012, nous comptons 352 clients ce qui représente plus de **4075 raccordements**. Le concept unique du système d'alarme Croix-Rouge offre un service de conseil, un encadrement optimal et un suivi régulier. Cet automne, lors de notre participation au salon Modhac, nous avons présenté un nouveau produit avec la montre Limmex qui permet aux bénéficiaires de ce système de sortir également en toute quiétude de leur domicile.

«La montre c'est simplement pour m'aider et pour ne pas inquiéter mes enfants.» Lise Delbove, porteuse de la montre alarme, 84 ans, Cernier.

SERVICE GARDE D'ENFANTS À DOMICILE (GED)

Le GED intervient dans les familles, dans les situations de maladies de l'enfant (BH), lorsque le parent est dans l'incapacité de garder son enfant (MH). L'éventail d'intervention est très large et nous intervenons auprès de toutes les couches sociales de familles suisses et immigrées. Nous constatons que les situations deviennent de plus en plus précaires et nombre de familles monoparentales sont soulagées de pouvoir bénéficier de notre aide.

Durant l'année 2012, le service a effectué plus de **4230 heures de garde d'enfants** à domicile, dont 1500 heures de baby-help (BH) et 2700 de mummy help (MH). Il est constaté une diminution des heures BH et une hausse pour les heures MH.

408 familles ont bénéficié de nos prestations dont 348 enfants (205 âgés entre 0 et 4 ans; 91 âgés de 5 à 8 ans et 52 ont plus de 8 ans).

Différents partenariats ont été conclus avec quelques entreprises de notre canton, leur permettant, d'une part, d'offrir à leurs collaborateurs une prestation sociale originale à valeur ajoutée et, d'autre part, de diminuer de manière significative le taux d'abstenséisme au travail.

CENTRES DE PUÉRICULTURE

L'année 2012 aura été riche en événements pour le service de puériculture qui regroupe 8 centres disséminés dans notre canton. Grâce au don de CHF 45 000.– du Lion's Club féminin Deneb de La Chaux-de-Fonds – que nous remercions encore chaleureusement – à l'occasion de leur 10^e anniversaire, le centre de puériculture de La Chaux-de-Fonds a pu être totalement refait à neuf. De nombreuses participations à des colloques et collaborations ont été mises en place qui ont notamment permis d'introduire dans nos sites des cours d'introductions aux massages pour bébés et portage dans l'écharpe. Un questionnaire de satisfaction



SECTEUR FORMATION

a été adressé aux parents dont les réponses reçues nous confortent sur la qualité des conseils dispensés par nos puéricultrices et le rôle de complémentarité que nous apportons aux pédiatres et sage-femmes.

En 2012, **2800 nourrissons et jeunes enfants ainsi que 200 nouveaux-nés** se sont rendus dans nos différentes consultations, présentes dans chaque district. 421 consultations téléphoniques ont permis de répondre instantanément à des jeunes mamans inquiètes ou en quête d'informations. Relevons encore que 74 visites ont été effectuées à la maternité de Pourtalès et que nous nous sommes rendus au domicile de parents ayant des jumeaux à 106 reprises pour effectuer une consultation.

Dans l'ensemble, les chiffres sont relativement stables par rapport à l'exercice précédent, ceux-ci suivant la courbe des nouvelles naissances dans le canton, de bon augure avant le 50^e anniversaire de la puériculture Croix-Rouge dans le canton qui aura lieu en 2013.

SERVICE DE BABY SITTING

Nous comptons **233 baby-sitters certifiés Croix-Rouge** dans le canton. Le nombre d'heures a connu un réjouissant développement suite aux partenariats mis en place avec le Casino-La Grange au Locle, Arc-en-Scènes à La Chaux-de-Fonds. Trois nouvelles collaborations ont vu le jour avec le théâtre Comoedia au Locle, Le Club 44 et le Théâtre du Pommier à Neuchâtel.. Grâce à cette originale prestation offrant à l'achat de deux billets, 3 heures de baby-sitting, une trentaine de parents ont pu se rendre au spectacle en toute quiétude. 203 familles ont eu recours à ce service.

Ce secteur de la Croix-Rouge suisse a permis d'offrir à la population neuchâteloise 39 cours pour répondre à un besoin précis sur les formations continues des auxiliaires de santé et les formations destinées à un large public, ceci sous le label EduQua.

Nous avons organisé **16 cours de baby-sitting** suivis par 224 jeunes qui peuvent ensuite en toute légitimité garantir aux parents les sollicitant qu'ils ont suivi une formation ; **6 cours d'auxiliaire de santé** représentant 720 heures de formation qui ont vu à la clé, 80 participants recevoir le diplôme d'auxiliaire de santé (AS) ; **3 cours de formation continue pour les AS** (32 participants) ; **3 modules de formation d'accueil pour familles de jour** (47 participants) et notamment **5 cours de formation continue pour les bénévoles traitant différents domaines** (54 participants).

Ce sont donc **427 participants** au total qui ont choisi notre programme de cours, ce qui a représenté 5469 heures de formation sur les deux centres de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Fait marquant en 2012, l'organisation d'une première formation pour les Mères de contact qui a permis aux femmes engagées dans ce projet de recevoir des informations ou rafraîchir leurs connaissances sur les nombreux sujets liés aux domaines de la santé et de la vie quotidienne en Suisse. Elles sont ainsi prêtes à soutenir des femmes migrantes ayant de jeunes enfants et à les accompagner dans leur démarche d'intégration.

Formation pour les Mères de contact: porte d'entrée pour la solidarité entre mamans migrantes...



SECTEUR BÉNÉVOLAT

Ce secteur s'appuie essentiellement sur l'un des 7 principes fondamentaux de la Croix-Rouge : **le Volontariat** qui occupe en Suisse 46 000 bénévoles et sans lequel il ne serait tout simplement pas possible de déployer toutes nos activités dans les services de transports, de l'action sociale, de la Croix-Rouge Jeunesse, le tout nouveau service des visites et nos boutiques Vêt'Shop.

SERVICE DE TRANSPORTS

Il a permis à 884 personnes âgées essentiellement et à mobilité réduite, d'être prises en charge à leur domicile pour être conduites chez le médecin, à l'hôpital dans le canton et aux hôpitaux universitaires de Lausanne et de Berne. 72 chauffeurs bénévoles, appréciés par les clients pour leur gentillesse, disponibilité et serviabilité ont parcouru plus de 8,5 fois le tour de la Terre, soit **337 000 km** ce qui représente une augmentation de 15 400 (+4,5%) par rapport à l'année précédente. Depuis 2012, la gestion de ce service s'effectue sur un logiciel informatique de la Croix-Rouge suisse. Ce changement devenu nécessaire, a permis à deux planificateurs bénévoles, **Madame Marie Gabus et Monsieur Hermann Widmer** de prendre une retraite bien méritée après respectivement 25 ans et 12 ans au service de notre institution. Encore un tout grand merci à ces deux personnes dont l'engagement bénévole sur autant d'années est absolument remarquable et à saluer!

L'ACTION SOCIALE

Outre l'accueil, dans les secrétariats respectifs de nos deux antennes, de personnes démunies ou fragilisées, migrantes et non-migrantes, ce service regroupe plusieurs activités régulières et ponctuelles dont l'action «**2 fois Noël**» lancée en collaboration entre la Croix-Rouge suisse, la Poste et SRG SSR idée Suisse.

Cette opération d'envergure nationale consiste à récolter des denrées alimentaires (**En Suisse 75 000 paquets représentant 423 tonnes**) et de les redistribuer ensuite aux associations cantonales Croix-Rouge. En 2012, nous avons distribué spontanément durant toute l'année, dans notre canton, 6 tonnes de marchandises à des personnes dans le besoin.

A l'occasion de la **Journée des malades** le premier dimanche du mois de mars, nos bénévoles ont distribués 1 300 orchidées à personnes âgées se trouvant dans des homes, à leur domicile ou à l'hôpital.

Le **service de visites à domicile** est effectué par des bénévoles de la Croix-Rouge Jeunesse, des bénévoles qui rencontrent régulièrement les aînés pour leur offrir des moments de compagnie pour discuter, se promener, apprendre à tricoter ou encore recevoir des cours d'informatique dans l'optique de resserrer les liens inter-générationnels. Relevons que dans un souci de mettre à l'aise nos bénéficiaires, ceux-ci ont la possibilité de choisir si ils souhaitent être entourés par des bénévoles de 16 à 30 ans ou la tranche d'âge de 30 ans et plus.

Fait réjouissant, suite à une campagne de promotion d'envergure dans la presse en 2011, notre service de visites s'est rapidement développé en 2012. Au total, **1500 heures ont été effectuées par une quarantaine de bénévoles** et 5 formations continues ont eu lieu. Enfin, en 2012, une collaboration avec le home de Bevaix a été mise en place pour permettre à nos bénévoles de visiter les résidents. Cette double action permet, d'une part aux résidents d'être visités par des personnes extérieures et, d'autre part d'aider les animatrices du home.

Orchestrée chaque année le dernier week-end de janvier, la **vente du Mimosa du bonheur** permet de récolter des fonds qui sont ensuite redistribués exclusivement aux enfants défavorisés de notre canton. Cette année, nous avons pu compter sur une centaine de bénévoles qui ont œuvrés sur 9 stands situés dans différents points du canton et les enfants des écoles primaires qui se sont baladés dans la ville avec leur corbeille pour effectuer cette vente.

Une recette de CHF 37 000.– a été effectuée, de laquelle, il faut déduire l'achat du mimosa. Nous avons pu soutenir une centaine d'enfants au cours de cette année.



Du côté du Vêt'shop (vestiaire), nous avons la chance de pouvoir compter sur **40 dames bénévoles** qui traitent les nombreux sacs d'habits que nous recevons dans les boutiques de nos deux sites. Ces vêtements de seconde-main sont ensuite vendus à des prix défiant toute concurrence dont le bénéfice est reversé pour nos actions. Lors du salon de Modhac à La Chaux-de-Fonds, les dames de la boutique de la Métropole horlogère ont offert un superbe défilé de mode en collaboration avec des jeunes de l'école d'art.

Dans les actions ponctuelles mises sur pied en 2012, relevons notre participation à la **journée internationale contre le racisme** (JICR) par l'exposition «Moi, raciste!?», la tenue d'un stand à Marin-Centre à l'occasion de la **journée internationale de la Croix-Rouge**, le 8 mai et, dans ce même contexte, une conférence organisée en collaboration avec le Club 44 «Utopie Croix-Rouge et malheur des hommes»: l'humanitaire en question» présentée par M. Philippe Bender, historien de la Croix-Rouge a rencontré qui a rencontré un joli succès avec plus de 80 participants.

Citons enfin dans ce chapitre, notre présence au salon commercial **Modhac** du 26 octobre au 4 novembre dont nous étions l'hôte d'honneur et qui nous a permis de rappeler la vaste palette de prestations que nous offrons dans notre région, ceci au travers d'un magnifique stand qui a permis à notre personnel et à nos bénévoles de rencontrer les visiteurs venus en nombre.

SECTEUR PSYCHO-ÉDUCATIF

Le **service psycho-éducatif** (SPE) assure, pour les familles migrantes, des interventions psycho-éducatives à domicile et auprès de l'environnement de l'enfant (0 à 18 ans et plus) et de sa famille. Les situations relèvent des difficultés d'intégration, de l'acculturation et aussi de problèmes éducatifs ou de situations psychosociales carencées ou perturbées.

En 2012, nous avons travaillé avec **46 familles (100 jeunes)** en étroite collaboration avec l'office de la Protection de l'Enfant (OPE) et d'autres services (CHPea, pédiatres, hôpital, écoles, etc..).

Le partenariat avec Solidarité Femmes a permis d'accompagner 3 femmes accueillies avec leurs 6 enfants dans le Foyer, suite à des violences conjugales. Les discussions et négociations se sont poursuivies durant cette année avec le Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse (SPAJ) qui ont abouti en fin d'année à la signature d'un contrat de prestations entre de département de la santé et des affaires sociales avec notre institution, afin de permettre une prise en charge ambulatoire des enfants dans le cadre d'un concept cantonal qui a été mis en place en collaboration avec l'AEMO et le SPAJ.

SECTEUR DIÉTÉTIQUE

Notre partenaire, l'institut Contexte Diététique de Madame Valentine Mora, s'est installé dans nos locaux sis à la rue de la Paix 71, resserant d'avantage les liens entre nous. En 2012, 65 nouvelles prises en charge ont été enregistrées, ce qui représente **297 consultations**.

Au cabinet des Dr Nobel – Munger et Babic à Léopold-Robert 7, 78 nouveaux clients ont été recensés, ce qui représente **227 consultations**. Nouvelle tendance, nous comptons parmi la clientèle qui nous consulte de plus en plus d'enfants et d'adolescents.

Ensemble pour soutenir nos jeunes en surpoids: enjeu d'avenir...



BILAN

	<u>31.12.2012</u> <u>CHF</u>	<u>31.12.2011</u> <u>CHF</u>		<u>31.12.2012</u> <u>CHF</u>	<u>31.12.2011</u> <u>CHF</u>
ACTIF			PASSIF		
Actifs circulants			Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations	120'776.23	71'631.45
Liquidités et titres	2'557'144.94	2'329'672.83	Autres dettes à court terme	31'950.36	40'077.00
Débiteurs	131'112.40	143'068.92	Passifs de régularisation	344'080.99	244'568.82
Autres débiteurs	47'010.35	44'082.57	Provisions court terme	-	39'968.75
Actifs de régularisation	76'565.66	115'957.74	Total engagements court terme	496'807.58	396'246.02
Total actifs circulants	2'811'833.35	2'632'782.06	Dettes financières à long terme	2'126'500.00	1'926'500.00
Actifs immobilisés			Provisions à long terme	274'260.20	366'024.20
Mobilier et machines	1.00	1.00	Total engagements long terme	2'400'760.20	2'292'524.20
Informatique	4'790.65	3.00	Capital de fonds (fonds affectés)	131'888.07	128'649.27
Fonds d'amortis. Informatique	-1'596.15	-	Fonds libres	6'405'613.15	6'406'047.22
Appareils Alarms	26'416.75	1.00	Capital lié généré	507'226.54	497'346.62
Fonds d'amortis. Alarms	-6'374.70	-	Résultat d'exercice	-17'211.14	7'449.73
Immeubles d'exploitation	218'501.00	218'501.00	Total capital de l'organisation	6'895'628.55	6'910'843.57
Fonds d'amortissement immeuble	-147'487.50	-142'025.00			
Immeubles de rendement	7'019'000.00	7'019'000.00	TOTAL PASSIF	9'925'084.40	9'728'263.06
Total actifs immobilisés	7'113'251.05	7'095'481.00			
TOTAL ACTIF	9'925'084.40	9'728'263.06			



COMPTE D'EXPLOITATION

	<u>2012</u> <u>CHF</u>		<u>2012</u> <u>CHF</u>
Dons	238'326.27	Campagnes recherches de fonds et de membres	87'942.27
Campagnes de recherche de fonds	104'013.80	Marchandises	42'077.30
Cotisations annuelles	22'500.00	Prestations, aide matérielle	233'904.43
Legs et héritages	530.00	Charges de personnel	2'992'151.16
Ventes brutes de marchandises	184'375.41	Charges d'exploitation	459'254.17
Produits bruts de prestations de service	1'981'623.36	Amortissements	13'433.35
Contributions fédérales	227'436.47	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3'828'762.68
Contributions cantonales	732'755.90	RESULTAT FINANCIER	1'340.41
Contributions communales	31'000.00	RESULTAT HORS EXPLOITATION	208'059.46
Contributions de projet CRS interne	84'825.38	RESULTAT INTERMEDIAIRE (PERTE)	-11'976.22
TOTAL PRODUITS	3'607'386.59	VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	
		Attribution aux fonds affectés	-38'603.65
		Utilisation des fonds affectés	35'364.85
		RESULTAT ANNUEL AVANT ATTRIBUTIONS	-15'215.02
		ATTRIBUTIONS AU CAPITAL DE L'ORGANISATION	
		Attributions au capital de l'organisation	-1'996.12
		RESULTAT ANNUEL (PERTE)	-17'211.14

Le rapport de l'organe de révision et ses annexes sur les comptes annuels 2012, établi en conformité avec les Swiss GAAP RPC par la Fiduciaire Müller Christe & Associés SA à Neuchâtel, est disponible sur notre site internet www.croix-rouge-ne.ch



REMERCIEMENTS



MEMBRES, BÉNÉVOLES ET DONATEURS

Nous remercions chaleureusement tous les membres de la CRNE, les donateurs pour leur soutien régulier et fidèle et les donateurs anonymes. Donner de son temps en étant bénévole, offrir un don, toutes ces actions sont le plus beau des gestes qui permettent à notre Croix-Rouge de dispenser des prestations aux personnes défavorisées et vulnérables de notre canton et d'offrir une reconnaissance aux bénévoles et au personnel de notre institution qui œuvre quotidiennement dans l'esprit des 7 principes fondamentaux de la Croix-Rouge.

COLLABORATIONS

Une collaboration interdisciplinaire avec les autres acteurs du canton est indispensable pour mener une action de proximité efficace et concertée. La Croix-Rouge est l'une des seules organisations suisses qui propose ses services à des personnes de tout âge et de toute provenance. De ce fait, nous avons mis en place des collaborations multiples et des partenariats importants.

Nous sommes reconnaissants de cette interactivité et remercions particulièrement :

- le département de la Santé et des Affaires sociales
- Les villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle
- Le service de l'emploi
- Nomad
- le service de la protection de l'Adulte et de la Jeunesse (SPAJ)
- les infirmières-indépendantes
- toutes les associations avec qui nous collaborons

SUBVENTIONS ET DONS ASSOCIATIFS

Notre action est financée partiellement et entre autres, par des mandats de prestations et des subventions fédérales. Sans cette aide importante, nous ne serions pas en mesure de mener à bien nos activités. Nous remercions particulièrement :

- La Fondation humanitaire de la Croix-Rouge suisse
- L'Office fédérale des assurances sociales
- Nomad
- Le département de la santé et des affaires sociales et son service de santé publique
- Le Fonds Junod, Fondation pour Genève
- La Loterie Romande
- Les Clubs services Deneb Lion's Club et Rotary de La Chaux-de-Fonds

ET... « LAST BUT NOT LEAST »

Un chaleureux **MERCI à tous**, qu'il s'agisse, de personnes physiques, d'entreprises, d'associations et des pouvoirs publics qui n'ont pu être cités dans ce rapport et que nous ne voudrions en aucun cas oublier et qui sauront se reconnaître au travers de cette page dédiée aux remerciements.



Photographies de couverture, pages 3, 12, 26 et 27 : Chloé Nicolet-dit-Felix – © Photos : Croix-Rouge
Mise en page et impression : Imprimerie des Montagnes SA – La Chaux-de-Fonds, juillet 2013